

Rémunération incitative des cadres de direction et des hauts-dirigeants d'Hydro-Québec	
2004	5 147 813 \$
2005	5 308 642 \$
2006	4 628 192 \$
2007	4 162 816 \$
2008	5 053 693 \$
2009	4 842 984 \$
2010	3 627 558 \$
2011	3 507 532 \$
2012	3 508 949 \$
2013	3 532 541 \$
2014	4 922 160 \$
2015	5 001 025 \$

Notes :

Les montants correspondent aux montants versés pour l'atteinte des objectifs de l'année indiquée. Ils sont versés au début de l'année suivante.

La baisse des montants pour les années 2010 à 2013 s'explique par l'application de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* qui a eu pour effet pour Hydro-Québec de réduire la rémunération incitative de 30%.